

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

M. Guy H. Arseneault (Restigouche—Chaleur, Lib.): Monsieur le Président, le ministre du Développement des ressources humaines a pris diverses mesures importantes pour stimuler la création d'emplois.

En ce qui concerne le régime de l'assurance-chômage, il est évident qu'il y a un problème lorsqu'il faut calculer les prestations des employés qui ont des trous dans leurs semaines de travail ou dans leur relevé d'emploi du fait qu'ils occupent des emplois saisonniers.

Quelles mesures le ministre envisage-t-il pour corriger ce problème?

• (1500)

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de Restigouche pour sa question et pour la préoccupation que lui et d'autres députés ont exprimée.

J'ai déclaré lundi à la Chambre, au moment où nous avons débattu et renvoyé le projet de loi au comité, que des problèmes particuliers se posaient dans certaines situations comme celle que le député vient de rappeler, mais qu'il y avait des solutions.

Je crois qu'avec l'aide constructive des parlementaires, le comité, qui commencera à entendre des témoins le 6 janvier prochain, sera mis au courant du problème. Je m'engage à travailler en étroite collaboration avec les parlementaires pour arriver à une solution.

* * *

LES PAIEMENTS DE TRANSFERT

L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon, NP): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Le ministre des Finances a rencontré ses homologues des provinces et territoires. À mon avis, il ne fait pas l'ombre d'un doute, et le ministre en conviendra certainement, que le Transfert canadien pour la santé et les programmes sociaux entraîne une restructuration profonde des programmes et des relations entre le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires; il constitue probablement l'une des restructurations les plus importantes qui soit.

Selon un sondage récent, sept Canadiens sur dix considèrent les programmes sociaux comme une composante essentielle de l'identité canadienne et plus de 70 p. 100 des Canadiens sont en faveur de critères nationaux. Les Canadiens montrent un intérêt énorme pour cette question. Plus de 70 p. 100 des Canadiens considèrent les programmes sociaux comme faisant partie intégrante de l'identité canadienne.

Quel mécanisme ou mesures le ministre entend-il prendre pour encourager les provinces et les territoires, mais aussi le gouvernement fédéral, à adopter une approche plus transparente, de manière que tous les Canadiens sachent exactement en quoi

Questions orales

consistent les ententes actuelles et futures au sujet du Transfert canadien pour la santé et les programmes sociaux?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, comme la députée le sait, le ministre du Développement des ressources humaines a tout d'abord amorcé des pourparlers avec ses collègues provinciaux, afin qu'ils adoptent une vision commune, qu'ils s'entendent sur un ensemble de valeurs et d'objectifs à respecter pour protéger nos programmes sociaux et pour établir l'orientation qu'ils voudraient leur voir prendre. Nous croyons que c'est là un forum très important. C'est en effet une démarche capitale qui amène les Canadiens des années 90 à examiner leur situation et les valeurs fondamentales auxquelles ils tiennent.

En outre, la députée se souvient sans doute que, dans le budget, nous avons annoncé le maintien des principes de la Loi canadienne sur la santé. En fait, le gouvernement n'a pas l'intention de céder; il va protéger ces principes. Il a également établi qu'on ne pouvait imposer de conditions liées à la résidence pour l'octroi de prestations d'aide sociale. Le ministre du Développement des ressources humaines a déjà démontré la sagesse de cette décision, dans des circonstances que la députée connaît certainement.

C'est très important, le gouvernement, le premier ministre, la ministre de la Santé et moi-même avons dit clairement, et je l'ai répété hier lors de la rencontre avec les ministres des Finances, que notre intention, c'est d'empêcher que les fonds ne viennent à manquer comme cela serait le cas, à plus ou moins brève échéance, dans la situation actuelle, c'est de stabiliser les fonds au titre du Transfert canadien pour la santé et les programmes sociaux. C'est là un aspect très important à retenir.

Le Président: Chers collègues, dans quelques instants, je vais entendre une question de privilège, mais je voudrais d'abord faire trois remarques d'ordre administratif.

La première concerne un des nôtres, quelqu'un qui est avec nous depuis de nombreuses années, un de la promotion de 1943. Je veux évidemment parler de M. Stanley Knowles, greffier au Bureau. Je me demandais si vous voudriez vous joindre à moi pour lui souhaiter nos meilleurs vœux, une excellente santé et un très joyeux Noël auprès des siens.

Des voix: Bravo!

• (1505)

Le Président: En deuxième lieu, si la séance d'aujourd'hui est vraiment la dernière de l'année, la présidence a coutume de tenir une très petite réception tous les ans à ce moment-là. Je vous invite donc à y assister, si vos fonctions vous le permettent, évidemment. Cette réception aura lieu après la période des questions.

En troisième lieu, la Chambre des communes et notre pays viennent de traverser une période très stressante pour nous tous, pour nos familles et pour nos concitoyens. J'espère que vous profiterez tous des semaines à venir pour vous reposer et faire le plein afin d'être fin prêts pour la rentrée parlementaire.